



CARTE D'IDENTITE DU COMITE MONDIAL POUR LES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA VIE (CMA)

1. LES ENJEUX

La nécessité d'apprendre tout au long de la vie est une idée maintenant admise par tous. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Il s'agit, en fait, de regarder les apprentissages comme un continuum qui se développe de la petite enfance jusqu'à la fin de vie. Elle englobe toutes les opportunités d'apprentissage : apprendre à connaître, à faire, à vivre ensemble, à être, à apprendre, à changer, à devenir. Selon la Commission européenne, elle se définit comme « *les activités d'apprentissage, entreprises à tous moments de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi.* »

Mais, bien qu'elle fasse l'objet d'une unanimité, l'idée d'apprendre tout au long de la vie donne lieu à diverses interprétations. Elle est parfois perçue comme un retour à l'école et peut rappeler une situation d'échec. Dans le cadre d'une rupture professionnelle, elle s'apparente à une « bouée de sauvetage » ou à un « Sos Formation ». Les apprentissages tout au long de la vie sont assimilés, à tort, à la formation continue des adultes, voire à une seconde chance ou un rattrapage. Un effort de clarification s'impose.

C'est un long processus depuis Confucius : L'idée d'apprendre tout au long de la vie est aussi ancienne que la civilisation. Avec la société industrielle est apparue la nécessité de développer une formation continue. L'après-guerre est marquée par l'introduction d'un droit humain dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme en 1948 (article 26) : « Toute personne a droit à l'éducation ». L'Éducation des adultes, issue de la nécessité de réinsérer les soldats démobilisés à la fin de la 2^e guerre mondiale, est promue par l'ONU (CONFINTEA). En 1964, dans sa théorie du Capital humain, Gary Becker, économiste américain, considère que « du point de vue de l'individu, l'éducation est un investissement. Cette théorie va exercer une influence auprès des acteurs économiques et politiques, car elle démontre qu'il existe un lien entre niveau de formation et productivité. À partir des années 90, l'éducation tout au long de la vie est devenue un thème présent dans les discours, surtout depuis le rapport de Jacques Delors : « L'éducation : un trésor est caché dedans » (1996 - UNESCO), dans lequel l'auteur affirmait : « L'éducation tout au long de la vie est la clé d'entrée dans le XXI^{ème} siècle ». Enfin, les années 2000 consacrent le « Lifelong Learning » ou les apprentissages tout au long de la vie comme élément constitutif de la société de la connaissance.

Les institutions comme l'UNESCO ou l'OCDE, ont à gérer la transition entre le "Lifelong Education" et le "Lifelong Learning" (autrement dit, le passage de l'idée d'éducation permanente, centrée sur l'institution éducative, à celle des apprentissages tout au long de la vie, centrée sur les personnes), alors que les administrations des États sont structurées en

Formation initiale, professionnelle et continue et que les financements passent en majorité par elles. Les industries de l'informatique et des télécommunications mettent en avant la facilité d'accès à l'information et les possibilités d'échange d'information permises par leurs technologies pour promouvoir le *e-learning* et l'usage des technologies de l'information et de la communication auprès des administrations en charge du système éducatif.

La diversité des apprentissages sont à promouvoir pour relever les défis engendrés par les grandes mutations : Biologique : manipulation du vivant ; Écologique : développement durable ; Démographique : grandes migrations ; gestion des ressources (eau, forêt, aliments).

De nouveaux indicateurs sont à mettre en place pour suivre les progrès réalisés suite à la mise en place des politiques éducatives décloisonnées impliquant toutes les administrations et les collectivités comme l'indicateur ELLI (Canada, UE) ou l'Index global des villes apprenantes de l'UNESCO (GLNC). Un effort de reconnaissance des acquis de l'expérience est à entreprendre, comme indiqué dans le document de l'UIL : « [Perspectives mondiales sur la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel : l'importance de la reconnaissance](#) ».

Pour les pays en développement, il s'agit d'assurer un continuum *Éducation de base/Éducation des adultes* pour éviter de créer de nouveaux déséquilibres. Pour les pays développés, la question de la compétitivité économique implique de relever le niveau de compétence de la population active. Mais, tous les pays devront réussir à ce que toutes personnes puissent réaliser les apprentissages nécessaires pour que la pauvreté disparaisse.

Les apprentissages tout au long de la vie ne s'adressent plus seulement aux élèves et étudiants, mais s'intéressent aux 7 milliards d'habitants de la planète, tous apprenants, dont 770 millions d'analphabètes. La même logique s'applique au niveau local et territorial ce qui explique l'émergence de « *villes apprenantes* » et de « *régions apprenantes* » où l'approche éducative concerne toute la population en vue d'un développement durable. Pour sa part Koïchiro Matsuura, ex-directeur général de l'UNESCO affirmait en clôture du 1er forum mondial de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (Unesco-29.10.2008) : « *Il nous faut accomplir une révolution copernicienne : ce n'est plus le savoir qui tourne autour de la société, mais la société qui tourne autour du savoir* ». Toute révolution instaure de manière irréversible un ordre nouveau. Aussi, la question se pose de savoir quelle forme prendra ce nouvel ordre éducatif. Les apprenants seront les futurs dix milliards d'habitants de la « *Planète apprenante* ». Aussi, le défi à relever est de ne pas subir la révolution éducative en cours, mais d'en être les acteurs. C'est un immense chantier pour les prochaines décennies. D'autant que la « *planète apprenante* » compte encore 70 millions d'enfants non scolarisés.

2. LES OBJECTIFS, VALEURS ET ETHIQUE DU CMA

Le Comité mondial a été créé en 2004 par une équipe de professionnels français, chinois et américains et québécois. Les fondateurs provenaient de tous les secteurs de la société : social, économique, culturel, académique et administratif.

La volonté originelle qui a conduit à créer le Comité mondial, partait du constat que l'idée d'apprendre tout au long de la vie était passée dans les années 1990 de la recommandation à la nécessité compte tenu de l'entrée dans la Société de la connaissance, dans laquelle les savoirs sont un élément déterminant. Cette idée est consensuelle. Elle traverse toutes les sensibilités politiques, philosophiques, religieuses, syndicales de salariés et d'employeurs, enseignants, chercheurs et universitaires. Toutefois, il convient de noter que les approches sont différentes selon le niveau de développement. Ainsi, les pays développés privilégient le capital humain alors que les pays en développement donnent la priorité aux droits humains.

Au plan international, il n'existe actuellement que deux organismes mondiaux spécialisés dans le « *Lifelong learning* » : L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL, Hambourg) et le Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie (CMA). Plusieurs

organisations et forums mondiaux sont positionnés sur l'éducation formelle et sur l'éducation des adultes : Les Conférences internationales de l'éducation des adultes (CONFINTEA), Le Conseil international de l'éducation des adultes (CIEA), Le Forum mondial de l'éducation du Forum social mondial (FSM), Le Forum mondial de l'innovation en éducation (Wise), Le Forum mondial de l'éducation intergouvernemental, Le Bureau international de l'Éducation (BIE). The PASCAL International Observatory, réseau de six universités regroupant également des villes apprenantes. Le réseau Asie-Europe des universités ASEM-LLL. The European Civil Society Platform on Lifelong Learning (EUCIS-LLL), réseau de 39 associations.

L'initiative prise par le Comité mondial a été légitimée par la direction générale de l'UNESCO. Le défi pour les dix années à venir est de consolider les fondations du Comité mondial pour en faire une Organisation internationale écoutée et représentative de l'ensemble des continents sur les questions de mise en œuvre du principe des apprentissages tout au long de la vie pour tous.

Le choix de l'UNESCO : En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, l'UNESCO contribue à l'édification de la paix, à la lutte contre la pauvreté, au développement humain et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. Le Comité mondial se reconnaît dans ces objectifs ce qui explique son choix de devenir ONG entretenant des relations officielles avec l'Unesco.

De plus la Stratégie à Moyen Terme de l'UNESCO pour 2015-2025 s'est fixé comme objectif primordial de « *Développer les politiques, les capacités et les instruments en vue d'une éducation de qualité **pour tous** et de l'éducation tout au long de la vie, et promouvoir l'éducation au service du **développement durable*** ».

Enfin, les stratégies, approches et modalités d'action de l'UNESCO se réclament des principes fondamentaux suivants, qui rejoignent les six objectifs du Forum mondial sur l'éducation de Dakar :

- l'éducation est un droit de l'homme ;
- l'éducation comprend à la fois les systèmes formels et les systèmes non formels ;
- l'éducation de qualité à tous les niveaux est essentielle ;
- l'éducation pour tous concerne tous les niveaux d'éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur ;
- l'éducation est un processus d'enseignement-(auto)formation – apprentissages se déroulant tout au long de la vie.

Au plan éthique, le Comité mondial inscrit son action dans le cadre de l'action de l'UNESCO. Selon plusieurs études, la « fuite » des capitaux destinés à l'éducation a plus d'ampleur dans les écoles des pays pauvres que dans les riches. Les droits d'inscription illégaux et d'autres frais cachés expliquent le faible taux de scolarisation et le fort taux d'abandon dans les segments les plus pauvres de la population ; la manipulation de critères normalement en faveur des pauvres contribue à réduire les ressources globales disponibles pour les plus défavorisés. Pour faciliter la progression vers les six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) adoptés lors de la Conférence de Dakar en 2000, il faut s'attaquer d'urgence aux pratiques contraires à l'éthique qui excluent certains enfants des écoles primaires et secondaires, ainsi que de l'enseignement supérieur. Certains textes importants abordent ces questions. Dès 1966, la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant évoquait la nécessité d'adopter des codes éthiques pour « *assurer le prestige de la profession et l'accomplissement des devoirs professionnels selon des principes acceptés* ». Des textes plus récents, comme la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC, Mérida, décembre 2003), appellent la communauté internationale à se concentrer plus particulièrement sur la lutte contre la corruption. La CNUCC implique toutes les organisations du système des Nations Unies, chacune ayant un rôle spécifique à jouer, y compris l'UNESCO. Dans le cadre de la mission de l'UNESCO liée à l'éducation, les principales questions éthiques sont notamment la lutte contre les faux titres et diplômes, la violence à l'école, les frais de scolarité illégaux, le mauvais usage des fonds et le vol des équipements scolaires, les attitudes discriminatoires, le harcèlement sexuel, l'absentéisme injustifié. L'UNESCO à créer un portail pour lutter contre la corruption : [ETICO](#).

3. PROGRAMME D'ACTION 2015-2025

LE CMA LANCE UN PROGRAMME

« 1000 RÉSEAUX POUR LES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA VIE »

Le Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie (CMA) était réuni en assemblée générale le 16 juin 2015 au siège de l'Union nationale des Maisons familiales rurales. Le président Yves ATTOU a tiré un bilan des dix premières années en constatant que le CMA avait centré son activité principalement vers la réflexion, la veille et l'organisation de forums mondiaux et séminaires internationaux tout en développant des partenariats nationaux et internationaux. Ainsi, le CMA a acquis une réelle légitimité, notamment auprès de l'UNESCO.

L'assemblée générale a décidé de passer « De la parole aux actes » en mettant en œuvre un programme international dit « 1000 réseaux pour les apprentissages tout au long de la vie ». Un cahier des charges dressera la liste des critères nécessaires pour être éligible et pour signer une convention de partenariat. Parmi ceux-ci figurent les choix originels du CMA dont : **L'approche systémique de l'éducation englobant le formel et le non formel**, l'accueil de la petite enfance à la fin de vie et de tous les niveaux d'éducation, les réflexions et actions en faveur des métiers en tension, des métiers d'avenir, des métiers « verts », des compétences transversales et de l'insertion professionnelle, la citoyenneté et la culture générale, les pratiques innovantes, **l'interaction entre le territoire réel et l'espace virtuel et un partenariat pluriel rassemblant tous les acteurs** de l'éducation, de la formation et des apprentissages : entreprises, éducation, société civile, élus, partenaires sociaux.

Compte tenu de ce développement important, il a été décidé de renforcer les équipes et groupes de projet et d'amplifier l'internationalisation des structures du CMA. Par ailleurs, le réseau actuel des délégués implantés dans 72 pays va être remplacé par des « **Missions de développement des réseaux pour les apprentissages tout au long de la vie** ».

La Direction générale de l'UNESCO a répondu favorablement à la proposition du CMA tendant à créer une **Commission internationale pour la mise en œuvre des apprentissages tout au long de la vie**. Cette structure pourrait jouer, entre autres, un rôle de Conseil scientifique du programme « 1000 réseaux pour les apprentissages tout au long de la vie ».

Enfin, l'assemblée générale a choisi Saint-Petersbourg (Russie) pour accueillir en 2017 le **5ème forum mondial des apprentissages tout au long de la vie (25, 26 et 27 mai 2017)**. Un partenariat sera engagé, à cet effet, avec l'Université « Pouchkine » de **Saint Pétersbourg**.

4. GOUVERNANCE DU CMA

Qui sommes-nous ? Nous sommes des professionnels de l'éducation et de la formation, chefs d'entreprise, chercheurs, universitaires, étudiants, professeurs, formateurs, élus, éducateurs, originaires de tous les pays et de tous les secteurs de la société civile, éducatifs, économiques, associatifs et administratifs. Nous avons décidé d'unir nos efforts en créant une Organisation non gouvernementale internationale auprès de l'UNESCO. Certains d'entre nous ont déjà une longue expérience de la formation initiale et continue, notamment dans les pays en développement. Notre point commun est notre forte volonté de contribuer à un développement harmonieux du secteur des apprentissages tout au long de la vie. Notre objectif est de mobiliser, sans à priori, toutes les compétences au plan mondial. Cette expertise collective nous permet d'agir, plus efficacement, auprès des autorités civiles, administratives, universitaires, économiques et politiques.

Un partenariat pluriel : Le comité mondial développe un multi-partenariat en prenant soin de parvenir à un équilibre entre le secteur public, le secteur marchand et l'économie sociale. Il est également recherché un partenariat avec des organisations internationales publiques et privées. Par ailleurs, des conventions de partenariat sont recherchées avec des collectivités territoriales dans le cadre de la coopération décentralisée. Enfin, la multiplicité des partenariats permet de diversifier les sources de financement.

Partenariats :

- AFEC, FORMATION HOTELIERE ET RESTAURATION
- AFREF, ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA REFLEXION ET L'ECHANGE SUR LA FORMATION
- AGENCE ERAMUS PLUS
- ANAF, ASSOCIATION NATIONALE DES APPRENTIS DE FRANCE
- BANQUE POPULAIRE DU NORD
- CENTRE INFO
- CIRDEP, CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT EN EDUCATION PERMANENTE (MONTREAL-CANADA)
- CNC, CERCLE NATIONAL DU COACHING
- CSFC, CHAMBRE SYNDICALE DES FORMATEURS-CONSULTANTS
- CGPME ILE DE FRANCE
- CHAMBRE DE COMMERCE LATINO-AMERICAINE
- CNAM, CENTRE DE RECHERCHE SUR LA FORMATION
- CNFPT, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
- COMMISSION NATIONALE FRANÇAISE AUPRES DE L'UNESCO
- COMPLEX'CITE
- COPROGRESS EDUCATION GROUP (SHANGHAI-CHINE)
- EPA, ECOLE POLYTECHNIQUE D'ASSURANCES
- FEDERATION EUROPEENNE DES ECOLES (GENEVE-SUISSE)
- GARF, GROUPEMENT DES ACTEURS ET RESPONSABLES DE LA FORMATION
- GRAF, GROUPE DE RECHERCHE SUR L'AUTOFORMATION
- ICAE, CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'EDUCATION DES ADULTES (MONTEVIDEO-URUGUAY)
- LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTER (LUXEMBOURG)
- MACIF MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE
- MAIF MUTUELLE ASSURANCE AUTOMOBILE DES INSTITUTEURS DE FRANCE
- ORANGINA
- SYCFI, SYNDICAT DES CONSULTANTS FORMATEURS INDEPENDANTS
- UNESCO, INSTITUT POUR L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE (UIL)
- UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES
- UNIVERSITE POUCHKINE (SAINT PETERSBOURG - RUSSIE)
- WFS, WORLDWIDE FLIGHT SERVICES

Des réseaux internationaux et territoriaux : Les apprentissages tout au long de la vie se mondialisent et se territorialisent simultanément. Une interaction se développe entre le mouvement de globalisation et un retour au local. La « planète apprenante » est un réseau de « régions apprenantes » et de « villes apprenantes ». C'est la raison pour laquelle le Comité mondial met en place un Réseau international de délégués nationaux dans les États membres de l'Unesco ainsi que des Réseaux territoriaux dans les régions, territoires, provinces, États fédérés, Landers.

5. DIRECTION DU CMA

Le Comité mondial est présidé par Yves ATTOU, Expert en ingénierie internationale de formation et dirigé par un bureau exécutif composé de professionnels. Le Conseil d'administration est composé à 50% de membres étrangers. Le président d'honneur est Pierre-Julien DUBOST, Président de la Chambre syndicale des métiers du didactique.

Le Bureau exécutif 2015 :

Président : ATTOU Yves ; *Vice-présidente* : DERET Evelyne ; *Vice-présidente* : SOUWEINE Martine ; *Vice-Président* : GINOYER Alexandre ; *Secrétaire général* : LANDRY Pierre ; *Trésorière générale* : CHABRUN Révelyne ; *Délégués généraux* : BOUCHE Marlène ; LIZARZABURU Alfonso ; PANET Michel ; QUEIRUGA Francisco ; SCHILDKNECHT Gilles ; SIMIOT Nicolas ; TEMIMI Farida.

6. NOS REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pour mener notre action nous nous référons à quelques textes qui ont marqué le secteur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Il s'agit des textes suivants :

- 1948 : Déclaration universelle des droits de l'homme et notamment son article 26 qui stipule que :
« Toute personne a droit à l'éducation »
- 1972 : Le Rapport « Apprendre à être » de la Commission internationale sur le développement de l'éducation présidée par Edgar Faure - Unesco - 18 mai 1972.
- 1964-1991 : Travaux de Paolo Freire (1921-1997) « L'Éducation comme pratique de la liberté » (1964), « Pédagogie des opprimés » (1974) et « La Pédagogie de l'autonomie (1991) »
- 1996 : Le Rapport « L'éducation : un trésor est caché dedans » de la Commission internationale de l'Unesco sur l'éducation pour le vingt et unième siècle présidée par Jacques Delors
- 1997 : La « Déclaration de Hambourg » faite à l'issue de la 5^{ème} conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA), UNESCO, Hambourg, 14 au 18 juillet 1997.
- 1999 : « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur », rapport d'Edgar Morin à l'Unesco
- 2000 : Cadre d'action de Dakar lors du forum mondial sur l'éducation (26-28 avril 2000) au cours duquel la communauté internationale s'est fixé six objectifs éducatifs à atteindre pour 2015 concernant l'éducation de base : programme *Éducation pour tous (EPT)*
- 2000 : Résolutions du « Sommet du Millénaire » à New York le 5 septembre 2000 au cours duquel les 189 États membres de l'Organisation des Nations Unies ont fixé les « Objectifs du millénaire »
- 2005 : Le Rapport mondial de l'Unesco : « Vers les sociétés du savoir »
- 2009 : Le 1^{er} Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes présenté lors de la CONFINTEA VI – 1-3 dec 2009 - Belém – Brésil
- 2010 : « L'idée de justice » - Amartya Sen et Paul Chemla - Flammarion
- 2010 : « Les grandes mutations qui transforment l'éducation » – OCDE
- 2012 : UN System Task Team on the Post-2015 UN Development Agenda, *Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous, Rapport au secrétaire général.*
- 2013 : UIL (Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie), *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes. Repenser l'alphabétisation.*
- 2014 : 2013 : UIL (Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie), *2^{ème} Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes.*
- 2015 : ONU, *Transformer notre monde d'ici 2030 : un nouveau programme d'action mondiale*
- 2015 : UNESCO, *Repenser l'éducation. Vers un bien commun mondial.*

7. NOS COORDONNEES

COMITE MONDIAL POUR LES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA VIE (CMA)
40, rue des Blancs-Manteaux 75004 Paris France www.cma-lifelonglearning.org
worldcommittee@yahoo.com 0033(0)685085376